

Terrorisme: 10 à 15 ans de prison pour trois mineurs

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-03-2008 00:15:24

Trois mineurs, impliqués dans les explosions terroristes de mars et avril 2007 à Casablanca, ont été condamnés, lundi, en première instance à Salé, à des peines allant de 10 à 15 ans de prison ferme.

La Chambre criminelle chargée des mineurs de la Cour d'appel à Salé a ainsi condamné, lors d'une audience à huis-clos, Youssef Khoudri, à 15 ans de prison, Othman Raydi et Abdelhadi Raibi à 10 ans de réclusion criminelle chacun.

Les coupables étaient poursuivis chacun en ce qui le concerne, pour "constitution d'une bande pour préparer et commettre des actes terroristes dans le cadre d'un projet collectif visant à porter atteinte à l'ordre public, participation à la fabrication d'explosifs, réunions publiques sans autorisation, exercice d'activités au sein d'une association non autorisée et collecte de fonds pour financer des actes terroristes". L'affaire remonte au 11 mars 2007 lorsque le kamikaze Abdelfattah Raydi s'était donné la mort, en actionnant la ceinture d'explosifs qu'il portait sur lui, dans un cybercafé au quartier Sidi Moumen à Casablanca.

Le complice présumé de Raydi, Youssef Khoudri avait été blessé par la déflagration avant d'être arrêté par la police. Le fils du propriétaire du cybercafé qui avait tenté d'empêcher les deux personnes de consulter des sites Internet faisant l'apologie du terrorisme et deux autres clients qui se trouvaient à l'intérieur du cybercafé avaient été légèrement blessés par l'explosion.

Ayoub Raydi, frère du kamikaze Abdelfattah Raydi s'était donné lui aussi la mort le 10 avril 2007 au quartier El Farah à Casablanca après la déflagration d'une ceinture d'explosifs dissimulée sous ses vêtements.

Abdelfattah Raydi planifiait des attentats contre le quai du port de Casablanca, une caserne des forces auxiliaires au quartier Bournazel (Casablanca) et contre plusieurs postes de police de la ville.

MAP